

# CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2017 - JANVIER 2018)

**Classement des cabinets d'avocats en procédures collectives (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires)** Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Guilhem Bremond, Delphine Caramalli, Virginie Verfaille Tanguy, Timothée Gagnepain, Christine Le Breton
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	François Kopf, Matthieu Brochier, Martin Lebeuf
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Dubois, Matthieu Barthélémy, Ségolène Coiffet, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
<b>Orrick</b>	Saam Golshani, Emmanuel Bénard, Emmanuel Ringeval, Alexis Hojabr, Carine Mou Si Yan
<b>Santoni &amp; Associés en partenariat avec Allen &amp; Overy</b>	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure, Julien Roux
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino

★★★★★	
<b>Bredin Prat</b>	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Pascale Lagesse, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
<b>Clifford Chance</b>	Reinhard Dammann
<b>Gide</b>	Caroline Texier, Gabriel Sonier*, Eric Cartier-Millon
<b>HPML</b>	Christophe Théron
<b>Linklaters</b>	Aymar de Mauléon de Bruyères
<b>PLM Avocats</b>	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
<b>Poulain Cren</b>	Jean-Paul Poulain, Olivier Cren
<b>Racine</b>	Antoine Diesbecq, Laurent Jourdan, Emmanuel Laverrière, Barna Evva
<b>Veil Jourde</b>	Nassim Ghalimi, Georges Jourde, Pierre-François Veil

★★★	
<b>Altana</b>	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
<b>August Debouzy</b>	Laurent Cotret
<b>BDGS</b>	Anne-Sophie Noury
<b>Brunswick Avocats</b>	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Alexandre Bastos
<b>DLA Piper</b>	Pierre-Alain Bouhenic, Noam Ankri, David Chijner
<b>DS Avocats</b>	Martine Zervudacki-Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia, Frédéric Godard-Auguste, Christian Pascoët
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni, Jean-Baptiste Van de Voorde
<b>FTPA</b>	Sandra Esquiva-Hesse, Bruno Robin, Edouard Fabre
<b>Hogan Lovells</b>	Cécile Dupoux
<b>Jeantet</b>	Nicolas Partouche, Yvon Dréano, Vincent Netter
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Hervé Diogo-Amengual, Xavier Farde, Michel Houdayer, Charles-Antoine Guelluy
<b>Norton Rose Fulbright</b>	Philippe Hameau, Stéphane Sabatier, Martin Gdanski
<b>RFB Associés</b>	Karim Bent-Mohamed, Driss Falih
<b>Simon Associés</b>	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun, Sophie Nayrolles, Marie Robineau, Philippe Saigne
<b>UGGC Avocats</b>	Thierry Montéran
<b>White &amp; Case</b>	Céline Domenget-Morin

★ ★	
<b>Almain</b>	Maria-Carla Motte-Conti
<b>Axten</b>	Lionel Hanachowicz
<b>Bird &amp; Bird</b>	Nicolas Morelli
<b>Brown Rudnick</b>	Didier Bruère-Dawson
<b>Degroux Brugère</b>	Valery Diaz-Martinat, Dominique Dumas, Augustin Fleytoux
<b>Fidal</b>	Bertrand Biette, Laid Estelle Laurent
<b>Granrut</b>	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher, ainsi que Paul Colin en tant que partenaire
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Régis Oréal, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Sophie Brézin, Emma Röhler
<b>Hoche Société d'avocats</b>	Catherine Ottaway
<b>Kalliopé</b>	Karen Leclerc, Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
<b>Kramer Levin</b>	Marie-Christine Fournier-Gille
<b>LexCase</b>	Amaury Dumas-Marze
<b>Marvell Avocats</b>	Philippe Berteaux
<b>Nabarro &amp; Hinge</b>	Pierre Chatelain, Jennifer Hinge, David Lussigny, Jonathan Nabarro
<b>Olivier Péchenard Avocats</b>	Olivier Péchenard
<b>Ravet &amp; Associés</b>	Yves-Marie Ravet
<b>Renaud ThomINETTE Vignaud &amp; Reeve</b>	Jason Reeve
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	Pierre-Nicolas Ferrand

★	
<b>AyacheSalama</b>	Denis Salama
<b>Claisse &amp; Associés</b>	Ludovic Landivaux, Yves Claisse, Olivier Magnaval, Muriel Mie
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet**, Ludovic Dorès
<b>Depoix-Robain &amp; Associés</b>	Nicolas Depoix-Robain
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Arnaud Molinier, Julie Cittadini

\* Gabriel Sonier prend sa retraite en 2018

\*\*Benjamin Magnet a rejoint Coblence & Associés début 2018

## Classement des cabinets d'avocats en **prévention des difficultés et en renégociation de dette**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Dubois, Matthieu Barthélemy, Ségolène Coiffet, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
<b>Orrick</b>	Saam Golshani, Emmanuel Bénard, Emmanuel Ringeval, Alexis Hojabr, Carine Mou Si Yan
<b>Santoni &amp; Associés en partenariat avec Allen &amp; Overy</b>	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure, Julien Roux
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino

★★★★★	
<b>Bredin Prat</b>	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Pascale Lagesse, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Delphine Caramalli, Timothée Gagnepain, Guilhem Bremond, Christine Le Breton, Virginie Verfaillie Tanguy
<b>Darros Villey Maillot Brochier</b>	François Kopf, Martin Lebeuf
<b>DLA Piper</b>	Pierre-Alain Bouhenic, Noam Ankri, David Chijner
<b>Gide</b>	Caroline Texier, Gabriel Sonier*, Eric Cartier-Millon
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
<b>Linklaters</b>	Aymar de Mauléon de Bruyères
<b>PLM Avocats</b>	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
<b>Racine</b>	Antoine Diesbecq, Laurent Jourdan, Emmanuel Laverrière, Barna Evva
<b>White &amp; Case</b>	Céline Domenget-Morin, Raphaël Richard, Denise Diallo, Samir Berlat

★★★	
<b>Altana</b>	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
<b>Bird &amp; Bird</b>	Nicolas Morelli
<b>BMA Avocats</b>	Catherine Boulanger
<b>Clifford Chance</b>	Reinhard Dammann, Daniel Zerbib
<b>FTPA</b>	Sandra Esquivá-Hesse, Bruno Robin, Edouard Fabre
<b>Hogan Lovells</b>	Cécile Dupoux
<b>HPML</b>	Christophe Théron
<b>Jeantet</b>	Nicolas Partouche, Yvon Dréano, Vincent Netter
<b>Marvell Avocats</b>	Philippe Berteaux
<b>Nabarro &amp; Hinge</b>	Pierre Chatelain, Jennifer Hinge, David Lussigny, Jonathan Nabarro
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	Pierre-Nicolas Ferrand
<b>Veil Jourde</b>	Nassim Ghalimi, Georges Jourde, Pierre-François Veil

★★	
<b>August Debouzy</b>	Laurent Cotret
<b>Axten</b>	Lionel Hanachowicz
<b>AyacheSalama</b>	Olivier Tordjman, Alain Levy, Gwenaëlle de Kerviler
<b>BDGS</b>	Anne-Sophie Noury
<b>Brown Rudnick</b>	Didier Bruère-Dawson
<b>Brunswick Avocats</b>	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Alexandre Bastos
<b>Degroux Brugère</b>	Valery Diaz-Martinat, Dominique Dumas, Augustin Fleytoux
<b>Dentons</b>	Nicolas Theys
<b>Fidal</b>	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni, Hélène Lefebvre, Jean-Baptiste Van de Voorde
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Régis Oréal, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Sophie Brézin, Emma Röhsler
<b>Kalliopé</b>	Karen Leclerc, Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
<b>Kramer Levin</b>	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Hervé Diogo Amengual, Xavier Farde, Lionel Dechmann, Michel Houdayer
<b>Poulain Cren</b>	Jean-Paul Poulain, Olivier Cren
<b>Renaud Thominet Vignaud &amp; Reeve</b>	Jason Reeve
<b>RFB Associés</b>	Karim Bent-Mohamed, Driss Falih
<b>Simon Associés</b>	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun, Marie Robineau, Philippe Saigne
<b>Stephenson Harwood</b>	Patrick Mousset, Alain Gautron, Barthélemy Cousin, Nicolas Demigneux
<b>UGGC Avocats</b>	Thierry Montéran

★	
<b>Almain</b>	Maria-Carla Motte-Conti
<b>Claisse &amp; Associés</b>	Ludovic Landivaux, Yves Claisse, Olivier Magnaval, Muriel Mie
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet**, Ludovic Dorès
<b>Depoix-Robain &amp; Associés</b>	Nicolas Depoix-Robain
<b>Granrut</b>	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher, ainsi que Paul Colin en tant que partenaire
<b>LexCase</b>	Amaury Dumas-Marze
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Alexae Fournier-de Faÿ, Arnaud Molinier, Julie Cittadini
<b>Norton Rose Fulbright</b>	Philippe Hameau, Stéphane Sabatier, Martin Gdanski
<b>Olivier Péchenard Avocats</b>	Olivier Péchenard
<b>Ravet &amp; Associés</b>	Yves-Marie Ravet

\* Gabriel Sonier prend sa retraite en 2018

\*\*Benjamin Magnet a rejoint Coblence & Associés début 2018

# Restructuring : une accalmie trompeuse ?

**Malgré une diminution sensible des dossiers, l'activité des professionnels du restructuring a été portée par quelques opérations de Place, dont la complexité nécessite une expertise accrue.**

La baisse de la sinistralité des entreprises initiée en 2016 s'est confirmée en 2017. Selon les données d'Altarex, le nombre de défaillances d'entreprises est tombé à 55 175 l'année dernière, soit une diminution de 4,6 %, par rapport à 2016, revenant ainsi au niveau de 2008. Dans le détail, l'étude recense 1 184 sauvegardes, 16 474 redressements judiciaires et 37 519 liquidations judiciaires. «Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces procédures collectives recule sensiblement sur l'année, et tombe, pour la première fois depuis 10 ans, clairement sous le seuil des 200 000 (à 166 500)», souligne le rapport.

Avec la baisse du nombre de dossiers, beaucoup anticipent un resserrement du marché des conseils sur les acteurs les plus spécialisés. «Certains avocats en financement, qui étaient venus sur la restructuration de dette car leur activité avait faibli, sont retournés sur le montage de nouvelles opérations», note un associé.

Pour autant, dire que l'année fut calme serait très excessif. La taille et la complexité de quelques dossiers sont venues compenser la baisse de quantité. Parmi eux, la restructuration financière du groupe parapétrolier CGG. Menée dans le cadre d'une double procédure, en France et aux Etats-Unis, l'opération a abouti à l'effacement de 1,95 milliard de dollars de créances. Dans le même secteur, Bourbon, spécialisé dans les services maritimes à l'offshore pétrolier, a également renégocié avec ses créanciers, tout en annonçant, en début d'année, une réorganisation de ses activités. Autre dossier emblématique, celui de Vivarte. Le spécialiste du prêt-à-porter, qui s'était déjà délesté de 2 milliards de dette en 2014, a effacé plus de 800 millions d'euros de créances au printemps dernier. Il a par ailleurs initié un vaste plan de cessions, dont celle de Kookaï à l'Australien Magi ou dernièrement la vente d'André à Spartoo. Le secteur du retail a également été marqué par la vente de Tati.

**Avec la baisse du nombre de dossiers, beaucoup anticipent un resserrement du marché des conseils sur les acteurs les plus spécialisés.**

Placée en redressement judiciaire, la célèbre marque au vichy rose a finalement été reprise par GPG, propriétaire des enseignes Gifi. Ce dernier l'a en effet emporté face au consortium composé de La Foir'Fouille, Centrakor, Maxi Bazar, Stokomani, et Dépôt Bingo. Enfin, impossible de tirer un bilan de l'année sans évoquer le démantèlement de la Financière Turenne Lafayette. A la suite de la découverte du maquillage des comptes par la dirigeante, le groupe, connu notamment pour ses marques William Saurin, Madrange ou encore Garbit, a fait l'objet d'un sauvetage en urgence de la part de l'Etat, via un prêt de 70 millions d'euros accordé par le Fonds de développement économique et social

(FDES), le financement le plus important jamais accordé par l'institution. Un dossier très médiatique qui s'est finalement réglé par la cession des différentes filiales à plusieurs repreneurs.

## Des mouvements et rapprochements

Du côté des conseils, l'année écoulée a également été marquée par d'importantes actualités. Jean-Pierre Farges, qui avait fondé la pratique restructuring d'Ashurst en 2001, a quitté le cabinet pour **Gibson Dunn** l'été dernier. Cet acteur reconnu, qui trustait les premières marches du podium du classement, a été accompagné dans son mouvement de Pierre-Emmanuel Fender, d'Eric Bouffard et de Bertrand Delaunay (ce dernier étant plus spécialisé en corporate). Reste à savoir si cette équipe, qui est intervenue sur nombre d'opérations de restructuration d'entreprises et de LBO, maintiendra une telle activité dans son nouveau cabinet ou s'orientera plus vers du contentieux.

Au sein des boutiques, Jean-Paul Poulain a décidé d'unir ses compétences à celles d'Olivier Cren, un autre spécialiste des procédures collectives et prévention des difficultés, pour donner naissance à **Poulain Cren**. Les

deux hommes ont néanmoins des expertises complémentaires, Olivier Cren traitant des contentieux liés aux procédures collectives, pratique jusqu'à présent peu développée au sein du cabinet. Il assiste également des gouvernements, des entreprises, et des établissements financiers sur des missions de conseil ou de contentieux en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest. A noter également, l'entrée dans les classements de **Fidal**, à la suite de l'intégration début 2017, de Bertrand Biette et Laid Estelle Laurent. Les deux associés, qui avaient fondé BloWin Avocats deux ans et demi plus tôt, pilotent désormais l'activité restructuring du cabinet.

### L'arrivée de nouveaux acteurs

Le ralentissement des opérations n'a en effet pas freiné les ambitions de développement de certaines structures. Plusieurs d'entre elles ont ainsi recruté des associés pour donner naissance à un nouveau pôle. C'est le cas par exemple de **Coblence & Associés** qui a accueilli, il y a quelques mois, Benjamin Magnet. Cet ancien counsel de De Pardieu Brocas Maffei accompagne des groupes, établissements de crédit et prestataires de services d'investissement dans leurs opérations de restructuration ou lors de contentieux. Même logique pour **Bersay & Associés** qui, depuis septembre 2017, compte dans ses rangs Dimitri-André Sonier. Ce dernier, qui avait fondé sa structure après avoir passé sept ans au sein de Bremond & Associés, assiste les débiteurs, les créanciers et les actionnaires sur toutes les problématiques juridiques liées aux difficultés et au redressement des entreprises. Si le cabinet traitait déjà quelques dossiers de procédures collectives, il n'avait jusqu'alors aucun associé réellement dédié à la pratique. Pour sa part, **Aramis** a confié à Vincent Pellier la responsabilité de bâtir l'activité en matière de droit des entreprises en difficulté et procédures collectives. Arrivé en septembre 2017, le nouvel associé affiche plus de 10 ans d'expérience dans ce domaine. Après avoir commencé sa carrière auprès d'un liquidateur judiciaire puis d'administrateurs judiciaires, il a exercé comme avocat au sein des cabinets Theron, Bredin Prat, puis Willkie Farr & Gallagher.

Dans le reste du mercato, on peut noter l'arrivée chez **Simon Associés** de Philippe Saigne. Ce dernier bénéficie d'une expertise à la fois en restructuration d'entreprises et procédures collectives, et en contentieux commercial, bancaire et boursier. Chez **Orrick**, Alexis Hojabr et Carine Mou Si Yan ont été promus associés, tout comme Valéry Diaz-Martinat au sein de **Degroux Brugère. De Pardieu Brocas Maffei** a, de son côté, élargi ses rangs d'associés en cooptant Ségolène Coiffet qui évolue au sein de l'équipe de Philippe Dubois depuis

2008. Cette dernière s'est d'ailleurs illustrée sur plusieurs dossiers complexes ces derniers mois, tout comme **Darrois Villey Maillot Brochier, Bredin Prat**, qui bénéficie par ailleurs de la qualité de son équipe sociale, ou encore **Willkie Farr & Gallagher**. Alexandra Bigot, qui dirige le pôle aux côtés de Lionel Spizzichino, a d'ailleurs été désignée comme avocat de l'année. Chez **Weil Gotshal & Manges**, si Jean-Dominique Daudier de Cassini a quitté son siège de président de l'ARE cette année, il n'a pour autant pas cédé de parts de marché sur ce segment des entreprises en difficulté.

### Les banques contraintes de céder leurs créances

Du côté des acteurs spécialisés, **Bremond & Associés** a connu une importante croissance d'activité, portée notamment par quelques opérations de reprises à la barre. Un client déclare d'ailleurs : «L'équipe, qui bénéficie d'une réelle expertise juridique en restructuring, sait très bien défendre les intérêts de la société en étant force de proposition.» Autre retour positif en faveur de **Lantourne & Associés** : «Maurice Lantourne et Flavie Hannoun ont un niveau d'expertise exceptionnel, tant sur le plan purement juridique/procédural que sur celui de la compréhension des attentes de leur client.» **PLM Avocats**, pilotée par Patricia Le Marchand et Fabienne Goubault, réussit également à tirer son épingle du jeu. Un client souligne d'ailleurs la «forte disponibilité des associées», ainsi que «les nombreux échanges à des heures tardives et le week-end».

Malgré l'amélioration globale de l'environnement économique, les professionnels du restructuring n'anticipent pas une baisse nette de l'activité. Outre quelques dossiers importants toujours en cours, comme celui de l'hôtelier Maranatha, de nouvelles restructurations financières pourraient voir le jour, les banques continuant de céder leurs créances douteuses pour alléger leur bilan. En la matière, plusieurs conseils notent une judiciarisation croissante de ces dossiers : «Le recours à la procédure collective n'est plus vu comme une simple menace ou une contrainte mais comme une solution de sortie à part entière permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise et la continuité d'exploitation», remarque un avocat. Et de nouvelles évolutions pourraient encore bousculer la pratique avec le projet de directive européenne sur l'insolvabilité des entreprises, qui, en créant des classes de créanciers et des mécanismes de décision forcée, pourrait modifier les rapports de force dans les négociations. ■

Coralie Bach